

# PORTAIL FAMILLE BEL AMI – GUIDE D'UTILISATION

## Comment s'inscrire ?

Pour inscrire votre enfant, vous devez posséder un compte sur le Portail Famille Bel Ami.

### Cas n°1 : Les familles déjà utilisatrices du Service Enfance et qui ont un compte sur le Portail Famille Bel Ami.

Dans ce cas, il vous faut procéder ainsi :

#### 1/ Contrôler l'exactitude des données saisies, corriger et/ou compléter si besoin.

- Se connecter au « Portail Famille – Bel Ami » : <https://richemont.leportailfamille.fr/>
- Un bandeau rouge intitulé « Périscolaire RICHEMONT – ouverture des adhésions pour la période 2025 2026 » apparaîtra alors à l'écran.  
Cliquer sur le bandeau rouge et suivre les étapes.  
Elles vous permettront de contrôler les données saisies, de les corriger et/ou de les compléter si besoin.

OU

Cliquer sur « Ma famille », ouvrir toutes les rubriques, vérifier l'exactitude des données saisies, compléter et modifier si nécessaire.

#### 2/ Transmettre les justificatifs

- Sur la page d'accueil, à la rubrique « Mes documents », ajouter les différents justificatifs demandés en cliquant sur « Transmettre un document ».  
Les justificatifs obligatoires à transmettre sont les suivants :
  - ✓ Copie de vaccins
  - ✓ Fiche sanitaire de liaison complétée et signée
  - ✓ Acceptation du règlement complétée et signée
  - ✓ Attestation d'exactitude des données saisies complétée et signée
  - ✓ Assurance 2025/2026

La fiche sanitaire, l'acceptation du règlement, et l'attestation d'exactitude des données saisies sont téléchargeables sur la page d'accueil à la rubrique « Téléchargements ».  
(Bandeau gris).

Justificatif facultatif :

- ✓ Avis d'imposition (établi en 2025 sur les revenus 2024)  
En l'absence d'avis d'imposition, les tarifs maximums vous seront appliqués.

#### 3/ Attendre la validation du Service Enfance (vérification que toutes les rubriques sont complétées et tous les justificatifs transmis).

A noter : la non-transmission des documents demandés bloque l'activation de la période 2025/2026, donc l'activation de l'espace réservation 2025/2026.

En cas de problème pour transmettre les justificatifs via le Portail Famille – Bel Ami, vous pouvez nous contacter au 03 56 71 99 01.

## Cas n°2 : Les nouvelles familles.

Dans ce cas, il vous faut procéder ainsi :

### 1/ Créer un compte.

- Se connecter au Portail Famille Bel Ami : <https://richemont.leportailfamille.fr/>
- Cliquer sur « Créer votre compte »
- Suivre les différentes étapes
- Cliquer sur le lien d'activation de votre compte reçu dans le mail qui vous est envoyé.  
Il vous redirigera vers le Portail Famille

### 2/ Renseigner votre compte

Une fois de retour sur le Portail Famille, suivre les différentes étapes pour :

- Créer la fiche du premier parent responsable du compte
- Créer la fiche de votre enfant. En cas de fratrie, créer les fiches des autres enfants en cliquant sur « Ajouter » (dans le bandeau bleu).

En cliquant également sur « Ajouter » dans le bandeau bleu, vous pourrez créer :

- La fiche du 2ème parent vivant dans le même foyer (le cas échéant)
- La fiche du 2ème parent séparé et/ou les fiches des personnes autorisées à récupérer votre/vos enfant(s)

### 3/ Transmettre les justificatifs

Retourner sur la page d'accueil, à la rubrique « Mes documents », ajouter les différents justificatifs demandés en cliquant sur « Transmettre un document ».

Les justificatifs obligatoires à transmettre sont les suivants :

- ✓ Copie de vaccins
- ✓ Fiche sanitaire de liaison complétée et signée
- ✓ Acceptation du règlement complétée et signée
- ✓ Attestation d'exactitude des données saisies complétée et signée
- ✓ Assurance 2025/2026

La fiche sanitaire, l'acceptation du règlement, et l'attestation d'exactitude des données saisies sont téléchargeables sur la page d'accueil à la rubrique « Téléchargements ».  
(Bandeau gris).

Justificatif facultatif :

- ✓ Avis d'imposition (établi en 2025 sur les revenus 2024)  
En l'absence d'avis d'imposition, les tarifs maximums vous seront appliqués.

### 4/ Attendre la validation du Service Enfance (vérification que toutes les rubriques sont complétées et tous les justificatifs transmis).

A noter : la non-transmission des documents demandés bloque l'activation de la période 2025/2026, donc l'activation de l'espace réservation 2025/2026.

En cas de problème pour transmettre les justificatifs via le Portail Famille – Bel Ami, vous pouvez nous contacter au 03 56 71 99 01.

## Comment réserver/annuler ?

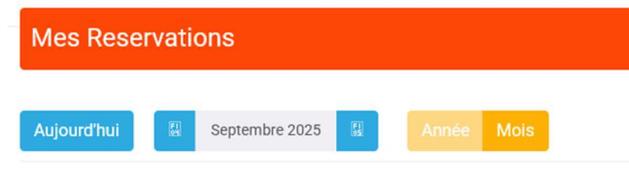
Une fois votre espace réservation 2025/2026 activé, vous pourrez procéder aux réservations ou annulations souhaitées en vous rendant à la rubrique « Mes réservations ».

### Pour une demande de réservation :

A la rubrique « Mes Réservations », cliquer sur « Réservations ponctuelles ».

Le calendrier du mois en cours s'affiche.

Pour sélectionner un autre mois, faire défiler le calendrier :

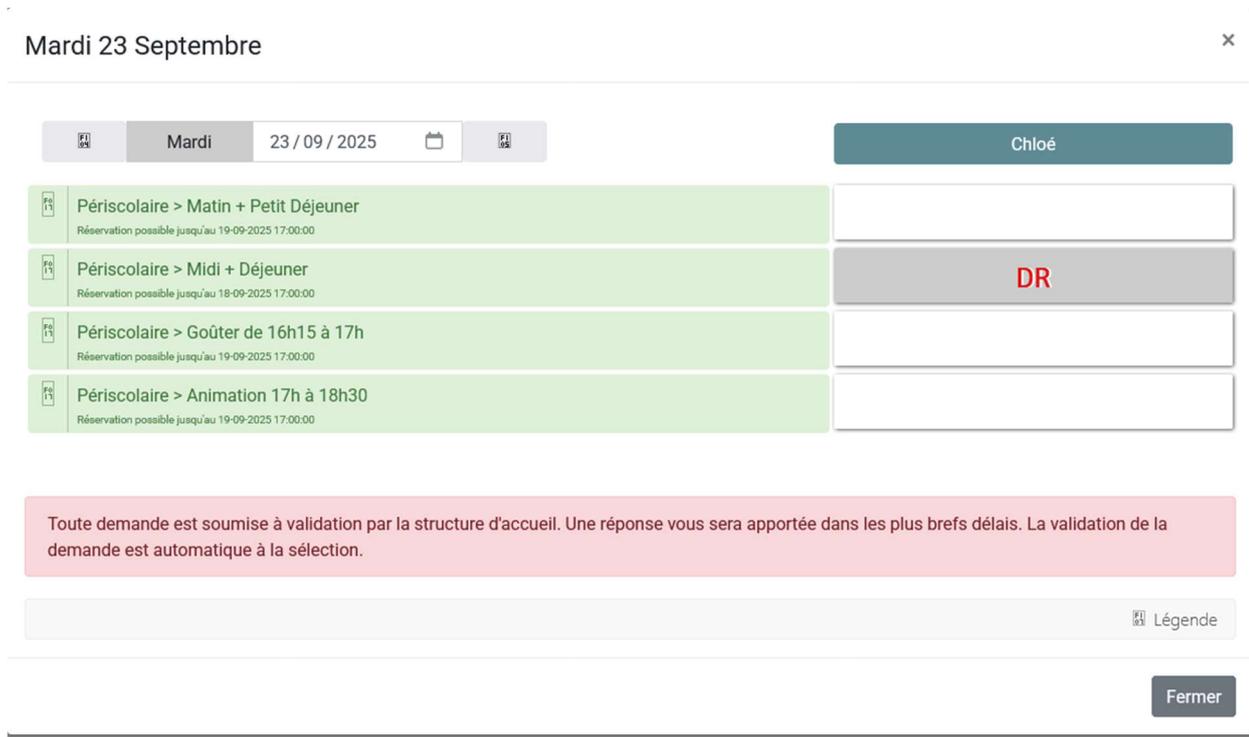


Cliquer sur le jour de réservation souhaité et cocher les prestations à réserver.

En cliquant sur la case blanche, la mention **DR** apparaît.

Cliquer sur « Fermer ».

Votre demande de réservation est alors en attente de traitement et doit être validée par la structure.



En fermant, vous retrouvez le calendrier.

Sur la case du jour, vous avez 3 colonnes, la 1<sup>ère</sup> correspond à l'accueil du matin, la 2<sup>ème</sup> à l'accueil du midi, la 3<sup>ème</sup> à l'accueil du soir après la classe.

Votre demande de réservation est dans un 1<sup>er</sup> temps en attente de validation :



Lorsque la structure l'aura validée, ce pictogramme apparaîtra alors à l'écran :



22	23	24
29	30	
	Chloé	R

### Pour une demande d'annulation :

A la rubrique « Mes Réservations », cliquer sur « Réservations ponctuelles ».  
Le calendrier s'affiche, sélectionnez la date à laquelle vous souhaitez faire une demande d'annulation.

Cliquer sur la ou les prestations à annuler [case(s) avec un **R**].

La mention **DA** apparaît.

Cliquer sur « Fermer ».

Votre demande d'annulation est alors en attente de traitement et doit être validée par la structure.

Mardi 23 Septembre ×

---

<

Mardi

23 / 09 / 2025

>

Chloé

<div style="display: flex; align-items: center; gap: 5px;"> <span>🕒</span> <div> <p>Périscolaire &gt; Matin + Petit Déjeuner</p> <p><small>Réservation possible jusqu'au 19-09-2025 17:00:00</small></p> </div> </div>	
<div style="display: flex; align-items: center; gap: 5px;"> <span>🕒</span> <div> <p>Périscolaire &gt; Midi + Déjeuner</p> <p><small>Réservation possible jusqu'au 18-09-2025 17:00:00</small></p> </div> </div>	DA
<div style="display: flex; align-items: center; gap: 5px;"> <span>🕒</span> <div> <p>Périscolaire &gt; Goûter de 16h15 à 17h</p> <p><small>Réservation possible jusqu'au 19-09-2025 17:00:00</small></p> </div> </div>	
<div style="display: flex; align-items: center; gap: 5px;"> <span>🕒</span> <div> <p>Périscolaire &gt; Animation 17h à 18h30</p> <p><small>Réservation possible jusqu'au 19-09-2025 17:00:00</small></p> </div> </div>	

Toute demande est soumise à validation par la structure d'accueil. Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais. La validation de la demande est automatique à la sélection.

▼ Légende

Fermer

En fermant, vous retrouvez le calendrier.

Votre demande d'annulation est dans un 1<sup>er</sup> temps en attente de validation :



Lorsque la structure l'aura validée, la case redeviendra vide.

22	23	24
29	30	
	Chloé	

### Pour une réservation régulière :

Cliquer sur « Réservations régulières », renseigner les dates de la période d'inscription.

Cliquer sur « Périscolaire » pour faire apparaître les prestations périscolaires.

Et sur « Mercredis », pour faire apparaître celles du Mercredi.

Sélectionner les prestations souhaitées. En cliquant sur la case blanche, la mention **DR** apparaît.

Cliquer sur « Suivant » puis sur « Valider ».

Votre demande de réservation est alors en attente de traitement et doit être validée par la structure.

Pour chaque réservation ou annulation effectuée, un mail de confirmation vous est envoyé.  
En l'absence de mail, considérer que la demande n'a pas été prise en compte.

A toutes fins utiles, voici les icônes utilisés sur l'espace réservation.

Légende					
	Réservation disponible		Réservation validée		Absence excusée
	Réservation non disponible		Demande de réservation		Absence facturée
	Plus de place disponible		Demande d'annulation		Liste d'attente
	Réservation bloquée en attente de document		Réservation non bloquée en attente de document		Tarif manquant

Demande de réservation

Demande d'annulation

Réservation validée

Absence excusée ou facturée

Liste d'attente

## Quels sont les délais pour réserver/annuler ?

### Périscolaire.

Pour les demandes de réservation, des délais sont à respecter.

### Accueil du midi : au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 17h

Accueil du matin et du soir après la classe :

- Les demandes de réservation pour le lundi ou le mardi doivent être effectuées au plus tard le vendredi qui précède **avant 17h**.
- Les demandes de réservation pour le jeudi doivent être effectuées au plus tard le mardi qui précède **avant 17h**.
- Les demandes de réservation pour le vendredi doivent être effectuées au plus tard le mercredi qui précède **avant 17h**.

En cas de demande hors délai, des compléments de réservation sont exceptionnellement possibles sous réserve d'acceptation du Service Enfance (respect des taux d'encadrement, repas commandés en nombre suffisant, place libérée à la suite d'une annulation ...).

Pour ce faire, contacter le Service Enfance au 03 56 71 99 01.

Les inscriptions étant nombreuses, pour faciliter l'organisation du service, nous vous invitons si cela est possible à favoriser **les inscriptions mensuelles voire annuelles**.

Il est possible de mensualiser ou annualiser les inscriptions en cours d'année.

Concernant les demandes d'annulation :

- Pour **l'accueil du matin**, les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **la veille avant 17h**.
- Pour **l'accueil du soir après l'école**, les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **le matin même avant 8h45**.
- **Pour la cantine**, les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **la veille avant 8h45 (hors week-end : soit le vendredi avant 8h45 pour le lundi)**.

Toute absence quel qu'en soit le motif (choix personnel, changement d'organisation, absence de l'enseignant, grève, enfant malade, sortie scolaire ...) **doit être excusée par les parents via Le Portail Famille Bel Ami**.

**Toute annulation hors délai y compris pour raison médicale sera facturée.**

### Mercredis Educatifs.

Les demandes de réservation doivent être effectuées **au plus tard 2 jours avant** la présence de l'enfant, soit le lundi qui précède **avant 17h**.

Les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **la veille avant 17h**.

**Toute annulation hors délai y compris pour raison médicale sera facturée.**

## Centres Aérés Petites et Grandes Vacances.

### Petites vacances scolaires :

3 possibilités de réservation : à la journée complète, à la semaine en journées complètes, à la semaine les après-midis.

Grandes vacances scolaires : inscription à la semaine en journées complètes.

Les réservations se font via le Portail Famille Bel Ami, aux **dates d'inscription prévues par la Commune.**

**Pendant la période d'inscription, des modifications de réservation peuvent être apportées et les annulations sont possibles.**

**Une fois la période d'inscription close, pour toute inscription faite, l'engagement est définitif.** Seules les absences pour raisons de santé d'au moins trois jours consécutifs ne seront pas facturées sur présentation d'un certificat médical.

Des compléments de réservation sont exceptionnellement possibles sous réserve d'acceptation du Service Enfance (respect des taux d'encadrement, repas commandés en nombre suffisant, place libérée à la suite d'une annulation ...).

Pour ce faire, contacter le Service Enfance au 03 56 71 99 01.

**Toutefois, veuillez noter, que les places étant limitées, une fois la capacité d'accueil atteinte, toute inscription sera refusée.**

**Nous vous invitons donc à anticiper vos démarches de réservation.**

**Attention : seuls les enfants inscrits seront pris en charge.**

En cas de problèmes pour réserver ou annuler via le Portail Famille Bel Ami, vous pouvez contacter le Service Enfance au 03 56 71 99 01.

En cas de difficultés dans l'utilisation du Portail Famille Bel Ami ou pour les familles ne pouvant pas accéder à internet, un accompagnement est proposé par le Service Enfance.